



DEMANDE DE CERTIFICAT DE BAPTÊME

POUR

- Parrainage
- Première Communion
- Profession de foi
- Confirmation
- Scolarisation
- Catéchisme
- Archives familiales

Seul le baptisé (ou son représentant légal) peut demander un certificat de baptême. Un délai d'environ 2 semaines après réception de la demande est nécessaire à son traitement.

Formulaire et pièces complémentaires
à adresser à :

Groupement paroissial Meulan-Triel - Secrétariat
1 place de l'église
78510 TRIEL-SUR-SEINE

Le Baptisé Joindre une copie de sa pièce d'identité

Prénom et NOM de naissance			
Date de naissance	____/____/____	Date de baptême	____/____/____
Lieu de baptême	<input type="checkbox"/> Evецquemont <input type="checkbox"/> Hardricourt <input type="checkbox"/> Mézy <input type="checkbox"/> Triel <input type="checkbox"/> Gaillon <input type="checkbox"/> Meulan-en-Yvelines <input type="checkbox"/> Tessancourt <input type="checkbox"/> Vaux		

Coordonnées du Demandeur Si différent du baptisé, joindre une copie de sa pièce d'identité

Prénom et Nom <small>(si différent du baptisé)</small>	
Téléphone	
Adresse email	

Complément d'information :

Le certificat de baptême sera

<input type="checkbox"/> Retiré au presbytère de Meulan	}	Le samedi entre 10h à 12h hors vacances scolaires et jours fériés
<input type="checkbox"/> Retiré au presbytère de Triel		
<input type="checkbox"/> Retourné par La Poste (Joindre une enveloppe timbrée -tarif normal 20g- et rédigée à l' adresse du demandeur)		